

# DISCOURS VŒUX 2016

Monsieur Le Député,  
Monsieur le Conseiller Départemental,  
Monsieur le Président de La Brie Centrale,  
Monsieur le Président de l'amicale des Maires,  
Madame et Messieurs les Maires,  
Monsieur le Président du RPI,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir cette année encore à Andrezel pour la traditionnelle cérémonie des vœux, et je tiens à excuser le sénateur Mr Michel Billout retenu par d'autres obligations.

J'ai peur de commencer l'inventaire des faits marquants de l'année 2015 tant le bilan me semble peu optimiste que ce soit pour l'avenir de nos villages, ou pour la société dans son ensemble.

Personne ne peut détourner les yeux des attentats qui nous ont secoués à deux reprises ; l'un attaquant la liberté d'expression et l'autre la jeunesse française.

Au-delà de l'effroi et de l'indignation qu'ils inspirent, ils nous ouvrent les yeux sur leur propagation, signe du déploiement et de la montée en puissance des organisations terroristes. En conséquence, des populations entières fuient les conflits qui secouent leur pays. Ces événements participent ainsi à la progression des courants nationalistes, illustrée en fin d'année par la hausse des votes FN aux élections régionales

La peur de l'autre, le repli sur soi et l'individualisme vont grandissant avec l'urbanisation, l'accès au confort, le développement des transports et des moyens de communication. Notre société a perdu son humilité, le réflexe d'entraide et de confiance mutuelle.

Et quand on en arrive à ne plus se préoccuper de son voisin, quel monde pense t'on pouvoir laisser à nos enfants demain ?

Pour revenir à des préoccupations plus proches de nous, 2015 restera comme l'année qui sonne le glas de nos petites intercommunalités, et peut-être même de nos villages ruraux !

Notre regroupement intercommunal de la Brie Centrale prendra fin le 31 décembre de cette année, et j'en suis d'autant plus attristé, qu'Andrezel comptait parmi les communes fondatrices de la CCBC en 2004.

Cet été, nos parlementaires ont voté la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et ainsi décidé d'un seuil démographique minimum de 15 000 habitants pour nos intercommunalités.

Mission a donc été donnée aux préfets de concevoir ces nouvelles intercommunalités.

Le Conseil Municipal d'Andrezel, au mois d'octobre, a émis le vœu d'être rattaché à l'intercommunalité de la Brie Nangisienne, choix mûrement réfléchi et argumenté. Les enfants d'Andrezel poursuivent leur scolarité au collège de Mormant, puis au lycée de Nangis. Nous avons un axe de communication commun la D619 qui dessert de nombreuses communes, ainsi que la ligne SNCF Paris-Provins, empruntée quotidiennement par de nombreux habitants et où il y a encore tant à faire. De nombreuses structures en commun avec les communes environnantes de Mormant et Nangis

Malheureusement, dans sa première version, le Préfet nous a rattaché à une intercommunalité qui part de Machault et qui s'étend jusqu'à Grisy-Suisnes. Depuis, avec les communes de Champeaux et Saint-Méry, nous nous battons pour que, dans la version finale de mars, notre souhait soit écouté et que nous soyons tous les trois rattachés à Nangis. A ce sujet, je tiens à remercier le sénateur Michel Billout de nous avoir obtenu un rendez-vous avec le Préfet au mois de décembre.

2015 s'inscrira aussi comme l'année de la baisse des dotations de l'Etat. Pour Andrezel, cela nous contraint à faire toujours plus d'économies, mais avec un budget serré et seulement deux salariés à mi-temps, comment faire ? Malheureusement, votre conseil municipal n'a pas d'autre choix que d'augmenter les impôts locaux pour pouvoir faire un minimum d'entretien courant dans la commune. Mais cette baisse des dotations n'arrive pas seule, elle s'accompagne d'une hausse de nos charges communales ou syndicales, la dernière en date la suppression de la gratuité des transports scolaires, qui a un coût de 140€ par enfant !

Concernant l'assainissement, le bureau d'étude devrait nous rendre ses conclusions dans les semaines qui viennent, mais la décision à prendre ne sera pas évidente, d'autant plus que nous ne savons pas quelle collectivité gèrera cette compétence dans les années à venir.

Je voudrais revenir sur la cérémonie du 11 novembre dernier, où les enfants sont venus nombreux pour chanter la Marseillaise accompagnés de leurs institutrices. Je voudrais les remercier pour leur présence ce jour là, et pour ce moment de partage et de respect ; qui pour les plus anciens d'entre nous a fait ressurgir les souvenirs des 11 novembre de notre enfance.

En ce début d'année 2016, Andrezel fait partie des communes recensées. Notre agent recenseur, Mme Elisabeth Chabrat, va ou est déjà passer chez vous. Je vous demande de lui réserver un bon accueil. Mais nouveauté cette année, vous pouvez désormais répondre au questionnaire sur internet.

Pour conclure, je vous souhaiterais à tous une belle année 2016 et j'en profiterais aussi pour remercier toutes les personnes qui œuvrent pour qu'Andrezel reste ce petit village calme et agréable que l'on apprécie:

Mes collègues du conseil municipal pour leur implication et leur assiduité aux conseils, j'aurais une pensée toute particulière pour ceux d'entre eux qui luttent contre la maladie et ceux qui ont perdu un proche ces derniers mois.

Le personnel communal :

Mr Patrick Lesueur, et Mme Georgiane Roman

Nos enseignants pour le difficile métier qu'ils exercent aujourd'hui

Tous les bénévoles de l'andrezélienne, de la Récré des 3 Villages et de la bibliothèque qui créent de l'animation dans notre village

Notre maintenant célèbre reporter, Mr André Gourdin, qui rencontre un grand succès avec son site sur Andrezel

A tous merci.